

at its next session, a statement indicating the steps which might be taken to encourage studies by Member States of the most favourable rate of population change from the economic and social points of view.

PLANS FOR STUDY OF DEMOGRAPHIC PROBLEMS IN CERTAIN COUNTRIES

The Economic and Social Council,

Taking note of the report of the Population Commission regarding the necessity of studying the interplay of the economic, social, and demographic factors which hinders the attainment of an adequate standard of living and the cultural development of the population in certain countries,

Requests the Secretary-General to prepare, for consideration by the Population Commission at its next session, a plan of study of demographic problems in connexion with the subjects listed below, for those countries the Governments of which shall request assistance in the study of these problems:

- (a) Size and rate of growth of the population;
- (b) Population distribution and density in various parts of the country;
- (c) Social conditions among the people;
- (d) Degree of industrial development;
- (e) Character and conditions of land use;
- (f) Social and occupational composition of the population;
- (g) Distribution of the people by level of education.

42 (IV). Migration

*Resolution of 29 March 1947
(document E/403)*

The Economic and Social Council,

Having considered the recommendations of the Population and Social Commissions relating to migration questions, and being of the opinion that further consideration of these questions by the Council should be postponed pending further study,

Invites the Commissions concerned, after appropriate consultations, to report to the Council on a practical plan for the allocation of functions, without duplication of work, among the various organs concerned in the field of migration, and

Requests the Secretary-General to make such preliminary studies as would facilitate and expedite the work of the Commissions.

lors de sa prochaine session, un exposé indiquant les dispositions qui pourraient être prises pour encourager les Gouvernements des Etats Membres à procéder à des études sur le taux optimum de variation de la population des points de vue économique et social.

PLANS D'ÉTUDE DES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES DANS CERTAINS PAYS

Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport de la Commission de la population sur la nécessité d'étudier le jeu combiné des facteurs économiques, sociaux et démographiques qui font obstacle à un relèvement suffisant du niveau de vie et au développement culturel de la population de certains pays,

Prie le Secrétaire général de préparer, aux fins d'examen par la Commission de la population lors de sa prochaine session, un plan d'étude des problèmes démographiques faisant état des divers points mentionnés ci-dessous et destiné aux pays dont les Gouvernements demanderont l'aide des Nations Unies pour l'étude des dits problèmes :

- a) Importance et taux d'accroissement de la population;
- b) Répartition de la population et sa densité dans les diverses régions du pays;
- c) Conditions sociales de la population;
- d) Degré de développement industriel;
- e) Nature et conditions d'utilisation du sol;
- f) Composition de la population des points de vue social et professionnel;
- g) Répartition de la population en fonction du niveau d'instruction.

42 (IV). Migration

*Résolution du 29 mars 1947
(document E/403)*

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné les recommandations de la Commission de la population et de la Commission des questions sociales sur les questions de migration, et estimant que le Conseil devrait ajourner l'examen de ces questions en attendant une étude plus approfondie.

Invite les Commissions intéressées à soumettre au Conseil, après avoir procédé aux consultations nécessaires, un plan pratique de division du travail entre les différents organismes qui s'occupent des questions de migration, de manière à éviter tout double emploi, et

Prie le Secrétaire général de procéder aux études préliminaires susceptibles de faciliter et de hâter le travail des Commissions.